

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1) FORMATION DE PRÉVENTION SECOURS POUR THÉRAPEUTES

PROGRAMME

La formation :

- Permet l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des accidents ;
- Se fait dans un milieu d'apprentissage positif qui permet aux candidats de prendre confiance en eux ;
- Développe l'assurance et la performance technique des participants ;
- A l'issue de cette formation, vous serez capables de faire face à de nombreuses situations critiques pouvant survenir sur le lieu du travail ou dans votre vie privée.
- La formation de PSC1 a pour objectif de vous apprendre à utiliser des règles d'intervention standardisées, à effectuer le bilan de l'état d'une victime et à administrer les premiers secours en attendant l'arrivée des professionnels de la santé.
- Les mises en situation sont orientées en fonction du cadre de travail des thérapeutes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES /COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Ce module vous enseignera les bons gestes à effectuer au bon moment et ce, au travers d'exercices pratiques et de diverses mises en situation adaptées à votre réalité

:

- Malaise et Alerte
- Plaies et la protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

En outre, ce cours a été conçu pour vous permettre une meilleure identification des risques spécifiques (sur le lieu du travail et/ou au domicile).



PERSONNES CONCERNÉES

- **Pré-requis** : Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire. A partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation.

LIEU DE STAGE

55 rue de Palmyre 83200 Toulon.
Le lieu du stage est susceptible de changer en fonction du nombre de participants. L'information sera transmise rapidement après l'inscription.. La formation peut aussi avoir lieu à la protection civile.

CONTACT

 06.70.93.14.91

 ecolekpe@gmail.com

 ecolekpe.com

INTERVENANT

Protection civile

DURÉE

1 jour (7 heures en présentiel)

COÛT DE LA FORMATION

80 euros

EVALUATION DES ACQUIS

Fournit, en cas de réussite, un certificat de PSC1 agréé par le Ministère de l'Emploi et du Travail.